Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06

Petite Arvine 2025



Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**

Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06



Disponible en 75 cl et 50 cl
Prix Tarif normal 19,50 CHF
Remise

Posez votre question sur ce produit

Description du produit

A la fois roi des vins et vin des Rois, **la Petite Arvine** possède toutes les

Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**

Vins Bruchez
Vins Bruchez SA
Route de Granges 91
3978 Flanthey
027 458 12 14
078 870 06 06

caractéristiques des plus grands vins blancs du monde. De plus, c’est un excellent vin de garde.

Notre Petite Arvine a la robe dorée, le bouquet racé, viril, mais élégant et harmonieux auxquels s’allie une suite d’arômes très complexes. En bouche, après une première impression de tendre douceur, ses saveurs salines, vives et minérales émerveillent par des notes de rhubarbe, de pamplemousse et d’agrumes.

Vin d’apéritif, **la Petite Arvine** se plaît volontiers à valoriser un plateau de fruits de mer ou de fromages d'alpage. En dessert, elle accompagne avantageusement tous les gateaux aux fruits.

Teneur en alcool : 13,0 % vol. Tous nos vins sont AOC Valais et contiennent des sulfites.

Les prescriptions légales en vigueur en Europe et en Suisse interdisent la vente de boissons alcoolisées aux personnes qui n'ont pas **16 ans révolus**. Par votre commande auprès des Vins Bruchez SA, vous approuvez ces prescriptions et **confirmez que vous êtes autorisé à effectuer l'achat de boissons alcoolisées.**